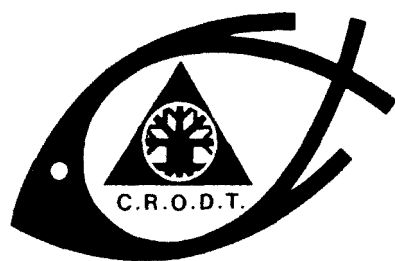


00 000 963

SQCECO - PECHART

**RECENSEMENTS
DE LA
PECHE ARTISANALE MARITIME
AU SENEGAL,
AVRIL ET SEPTEMBRE 1981**



CENTRE DE RECHERCHES **Océanographiques** DE DAKAR - TIAROYE

* INSTITUT SÉNÉGALAIS DE RECHERCHES AGRICOLES *

DOCUMENT SCIENTIFIQUE

N° 83

MAI 1982

RECENSEMENTS
DE LA PECHE ARTISANALE MARITIME
AU SÉNÉGAL :
AVRIL ET SEPTEMBRE 1981

par

SOCECO - PECHART (1)

R E S U M E

Le Centre de **Recherches** océanographiques de Dakar-Tiaroye (**CRODT-ISRA**) entreprend chaque semestre un recensement exhaustif de la pêche artisanale **maritime sénégalaise**. **Les** comptages portent sur les **pirogues** en état de prendre la mer, les **migrations** de pêcheurs, l'emploi, l'activité au cours du mois **écoulé**. La pêche artisanale sénégalaise compte 4 350 pirogues réparties dans 88 points de débarquement. Elle offre 27 000 emplois directs et 150 000 emplois au total. Le document expose la méthodologie d'enquête et les principaux résultats obtenus en 1981.

A B S T R A C T

Two complete census of the artisanal canoe fishery are done yearly by the oceanographic Research Center of Dakar-Tiaroye (**CRODT-ISRA**). All the canoes are counted ; a complete **statistic is also done** upon migrations of fishermen,

(1) Les recensements ont été effectués par l'ensemble des chercheurs et techniciens des Sections Socio-Economie (SOCECO) et Pêche artisanale (PECHART) du CRODT-ISRA. Procédures, traitements et publication ont été conçus et réalisés par J. WEBER, les Programmes informatiques étant dus à F. LALOE.

employment in the fishery and fishing activity during the month before the survey. An amount of 4,350 canoes are distributed among 82 landing centers ; 27,000 people are working on the canoe fishery and 150,000 people are working in direct or indirect relation with it. The paper presents the methodology of the survey and the main results obtained during 1981.

I N T R O D U C T I O N

Depuis 1977, la section pêche artisanale du CRODT procède à des recensements annuels du parc piroguier maritime sénégalais. Ces renseignements viennent compléter les comptages quotidiens dans les grands centres, périodiques dans certains centres secondaires, effectués en vue de mesurer l'effort de pêche, établir des plans d'échantillonnage, procéder à l'extrapolation des données. Ces recensements, de 1977 à 1980, ont été décrits par BERGERARD et SAMBA (1982).

La création d'une section de socio-économie engendrait en 1981 de nouveaux besoins d'informations, débouchant sur une systématisation des recensements auxquels étaient assignés des objectifs nouveaux. Outre le comptage des pirogues et la description des activités de pêche, ils allaient permettre d'évaluer la population active de la pêche artisanale, de cerner les migrations de pêcheurs, d'établir des comptes Economique; de la pêche artisanale, de recenser les infrastructures existant dans chaque point de débarquement.

1. C H O I X D E S P E R I O D E S E T D U R E E , D E S R E C E N S E M E N T S

La saisie des courants migratoires impliquait de bien choisir les périodes de recensement et d'en limiter au maximum la durée, pour éviter les doubles comptages. Il fut décidé, sur la base des statistiques de pêche et des enseignements des précédents recensements que les meilleures périodes se situaient entre le 15 avril et le 10 mai d'une part, entre le 15 août et le 15 septembre d'autre part.

La première période se situe au coeur de la saison de pêche, aussi bien sur la côte nord que sur la Petite Côte. Elle correspond à un pic migratoire pour toutes les ethnies de pêcheurs, l'agriculture n'interférant pas avec la pêche en cette saison.

La seconde période correspond à la morte saison de pêche sur la côte nord : la saison de Kayar est terminée, les Saint-louisiens retournent à Guet Ndar ou montent vers la Mauritanie. Les sennes tournantes sont remisées tandis que les pirogues qu'elles mettaient en oeuvre en saison froide sont reconverties pour la pêche à la senne de plage, au filet dormant et/ou à la ligne avec des cales à glace.

Cette seconde période est également au coeur de la saison agricole ; les pêcheurs-agriculteurs Lébou, Sérér, Niominka sont mobilisés par les travaux des champs et rares sont ceux qui se trouvent hors de leur lieu d'origine.

La durée du recensement devait être minimale. Nous avons procédé en deux temps, aussi bien en avril qu'en septembre.

A. Quatre équipes partaient en même temps de Dakar :

- Equipe 1 : de Kayar à Saint-Louis,
- Equipe 2 : de Cambérène vers la Petite Côte,
- Equipe 3 : de Mbour vers le Cap-Vert, à 13 rencontre de l'équipe 2,
- Equipe 4 : de Tropical à Djifère..

L'ensemble de la côte au nord des îles du Saloum était ainsi couverte en un maximum de 5 jours.

B. Dans la quinzaine qui suivait, deux équipes partaient, l'une vers les îles du Saloum, l'autre vers la Casamance, Dans chaque point de débarquement, ces équipes se renseignaient sur les arrivées de pirogues afin d'éviter les doubles comptages par suite des mouvements de pêcheurs.

Telle est la configuration générale des deux recensements. Ils ont toutefois connu des différences.

En avril, le recensement n'a pas porté sur les îles du Saloum, mais seulement sur Niodior et Dionewar. L'équipe de Casamance a couvert également la rive sud du Diombos (Sokone, Toubacouta, Missirah), mais n'a pas été en mesure d'enquêter dans tous les points de débarquement de Casamance.

En septembre, le recensement avait été précédé par une mission dans les îles du Saloum et suivi par une autre en Casamance, avec les précautions d'usage pour éviter les doubles comptages

2 . R E C E N S E M E N T D ' A V R I L

2.1. CALENDRIER

De Niodior à Saint-Louis : du 21 au 25 avril
Casamance : du 10 au 15 juin.

2.2. OPERATIONS EFFECTUEES

2.2.1. Comptage du parc piroguier, nature des engins,, comptage des migrants étaient effectués à l'aide d'un seul formulaire.

Ce formulaire distingue les types de pirogues, les types d'engins de pêche et sépare les pirogues autochtones des pirogues en campagne. Une même pirogue peut utiliser plusieurs engins ; ce fait, pris en compte, permettrait d'évaluer le degré de "polyvalence" des unités de pêche. Le comptage s'effectue avec l'aide des pêcheurs "retraités" présents sur la plage.

a.- Dans les centres secondaires

L'équipe, accompagnée de pêcheurs Figés, recense les pirogues présentes, sur la plage, en demandant si elles sont originaires ou migrantes, et à quels types de pêche elles se livrent au cours de l'année. Puis on procède au dénombrement des pirogues, pour lesquelles sont posées les mêmes questions.

La 'marge d'erreur est quasi nulle pour le dénombrement et l'origine, incertaine pour les types de pêche. Les pêcheurs âgés présents en permanence sous les "pinch" (abris) de la plage, connaissent bien les unités de pêche du lieu. La présence de plusieurs d'entre eux évite les oublis. Une observation des traces de pirogues et des ronds de rônier (sur lesquels sont halées les pirogues) complète le contrôle de l'information.

b. 'Dans les grands centres

L'équipe arrive en fin d'après-midi. A la tombée de la nuit, elle procède à un comptage indifférencié des pirogues opérationnelles (c'est-à-dire en état de prendre la mer).

Le lendemain matin, vers 5 h 30, on procède au même comptage indifférencié.

Lorsqu'un maximum de pirogues sont sorties, 2 membres de l'équipe restent en faction sur la plage au cas où des pirogues rentreraient, tandis que les autres se scindent en deux groupes qui procéderont au comptage systématique en compagnie des pêcheurs âgés. Les deux équipes de comptage partent de chaque extrémité de la plage, à la rencontre l'une de l'autre. Chaque groupe de pirogues dispose d'un "pinch" dont les pêcheurs âgés connaissent bien les unités de pêche. Pour chaque pirogue présente s'ont posées les mêmes questions que précédemment.

Lorsque le recensement à terre est terminé, l'équipe se répartit la plage et attend le retour des pirogues. A chaque arrivée, un enquêteur note la pirogue, l'engin utilisé, demande au capitaine si la pirogue est du lieu ou en campagne et à quels autres types de pêche elle se livre. L'opération est poursuivie tard la nuit.

Enfin, pour chaque pirogue, on prend soin de demander si elle n'est pas arrivée après le début du recensement.

Dans les grands centres, l'équipe de recensement est renforcée par les enquêteurs permanents du CRODT. Ce qui porte à 5 le nombre d'enquêteurs et assure une couverture correcte de la plage.

La marge d'erreur est limitée au maximum par cette façon de procéder. Elle reste néanmoins difficile à évaluer. Si aucune pirogue à terre ou revenant de pêche n'échappe au comptage, un problème subsiste pour celles qui sortent en cours de journée, ou qui effectuent deux sorties ce jour-là. C'est notamment le cas à Kaya où une même pirogue peut effectuer deux voire trois sorties au cours de la journée. Où, la pêche peut être aussi active de nuit que de jour. Le risque est cependant limité par les pêcheurs eux-mêmes, qui ne se privent pas de rappeler qu'on leur a déjà posé les questions et qu'ils "ont autre chose à faire". La phase lunaire est à prendre en compte : par pleine lune, les sennes tournantes ne sortent pas, à l'inverse des pirogues, de ligne.

2.2.2. Description des activités de pêche : Relevé des infrastructures et des activités annexes

Cette Opération ne pose pas de problème majeur. Elle s'effectue avec l'assistance des agents de la Direction de l'Océanographie et des Pêches maritimes et des Vieux. Elle a permis l'élaboration d'un dictionnaire des points de débarquement (SOCECO-PECHART, 1982).

2.3. MOYENS MIS EN OEUVRE

Un recensement de cette nature mobilise 4 véhicules pendant 5 jours, puis deux pendant 6 jours (Saloum et Casamance). Il nécessite 17 personnes travaillant simultanément entre Djifère et Saint-Louis, puis 6 se partageant entre Saloum et Casamance, soit au total 95 hommes/jour. Enfin, il implique l'usage de pirogues dans le Gandiolais, les îles du Saloum et la Casamance.

Son coût est évalué à 350 000 F CFA, comprenant le carburant, les frais de mission, la location de Pirogues, les dédommagements des pêcheurs âgés qui aident au recensement.

2.4. DISCUSSION

Ce premier recensement en temps limité, simultané sur l'ensemble de la côte devait permettre de tester les méthodes autant que de compter Les pirogues.

Nous avons limité nos ambitions dans la crainte de multiplier les risques d'erreur si nous poussions plus loin le raffinement. En premier lieu, nous ne savions pas jusqu'où allait la connaissance des unités de pêche par les pêcheurs âgés. Elle allait en fait bien au-delà de ce que nous attendions. Dans ce premier recensement, les migrants sont comptés dans leurs lieux de comptage, sans distinction d'origine. Il serait possible d'enregistrer ces origines lors du recensement de septembre.

En second lieu, nous avons pu constater, une fois de plus, que la complexité de la pêche artisanale est extrême. Non seulement les pirogues de ligne peuvent opérer au filet dormant ou au casier, mais les unités de pêche au filet maillant encerclant peuvent pêcher aussi au filet dormant, tandis que, les unités de senne tournante sont susceptibles de passer à la ligne et à la senne de plage, voire au filet dormant, en hivernage.

La discrimination entre engins de pêche collectifs et/ou individuels n'est pas opératoire non plus pour la pêche artisanale sénégalaise, La même unité de pêche pouvant pratiquer plusieurs types de pêche. Nos recensements sont donc condamnés à n'être que des instantanés de la situation de la pêche artisanale.

3 " R E C E N S E M E N T D E S E P T E M B R E

3.1. CALENDRIER

De Djifère à Saint-Louis : du 7 au 11 septembre
 Saloum : du 16 au 21 août
 Casamance : du 14 au 20 septembre.

3.2. OPERATIONS EFFECTUEES

Ce deuxième recensement devait :

- tenir compte des enseignements de celui d'avril ;
- tenir compte des différences de conditions entre avril et septembre.

L'expérience d'avril rendait inutile de relever Ci nouveau les infrastructures. Il était décidé que les fiches seraient mises à jour une fois par an. Cette expérience nous conduisait aussi à séparer le comptage des pirogues du comptage des migrants, à relever l'origine de chaque pirogue migrante.

3.2.1. Comptage des pirogues , nature des engins

Le comptage des pirogues demandait des précautions particulières en septembre. De nombreux pêcheurs originaires du lieu enquêté étaient occupés à d'autres tâches que la pêche ; de nombreux campagnards étaient rentrés chez eux en laissant leur pirogue sur place.

Le nouveau formulaire ne distinguait plus originaires et campagnards , mais les pirogues actives de celles qui ne pêchaient pas depuis au moins un mois. Ceci pour évaluer le degré d'activité dans chaque centre de débarquement.

La méthode de comptage restait la même qu'en avril, en présence des vieux.

3.2.2. Evaluation des migrations

L'origine de chaque pirogue active était relevée à l'aide d'un formulaire. Le faible nombre de migrants en septembre permettrait de tester valablement ce formulaire. On saisit ainsi dans chaque centre le nombre de migrants en provenance de tous les autres centres.

3.2.3. Relevé des infrastructures et activités annexes

Le même formulaire qu'en avril était rempli dans les lieux où il n'y avait pas eu enquête en saison froide,

3.3. MOYENS MIS EN OEUVRE

Ils sont les mêmes qu'en avril

3.4. DISCUSSION

La différence de méthodologie entre avril et septembre pose quelques problèmes de comparaison, qu'il s'agisse du nombre de pirogues ou du nombre de migrants.

En avril, nous comptons les pirogues opérationnelles. En septembre, nous distinguons , parmi les pirogues opérationnelles, celles qui sont actives de celles qui ne le sont pas depuis au moins un mois : les comparaisons ne peuvent donc porter que sur une partie des données du second recensement.

Par contre, le recensement d'avril 1982 permettra des comparaisons de taux d'activité,

Le même problème se pose concernant les migrations : en avril, nous comptons les migrants sans distinction d'origine ; les comparaisons fines ne seront donc possibles que sur la base du recensement d'avril 1982. (cf. tabl. I).

4. RETOMBÉES SCIENTIFIQUES

4.1. POUR LES BIOLOGISTES

Deux recensements par an permettent de ne pas se laisser surprendre par des évolutions rapides de nature à modifier la physionomie générale de la pêche. A titre d'exemple, on comptait 110 sennes tournantes en 1977, 230 en avril 1981. A Kayar où les sennes tournantes étaient absentes en 1977... on en comptait 58 en avril 1981 !

Le suivi biologique de la pêche artisanale implique de pouvoir adapter sans cesse et rapidement les systèmes d'échantillonnage, ce qui suppose de "serrer" au plus près les mutations.

Les résultats du recensement permettent de vérifier la validité du système d'échantillonnage, de l'affiner, de contrôler les méthodes d'extrapolation, d'anticiper les évolutions. Ils permettent de préciser la mesure de l'effort de pêche. Enfin, les recensements permettent, à partir des p.u.e. observées, d'évaluer la production nationale de la pêche artisanale.

4.2. POUR LES ECONOMISTES

Les recensements, appuyés sur le suivi permanent d'un échantillon représentatif d'unités de pêche, ont de nombreuses retombées pour l'économiste :

- Un fichier des points de débarquement tenu à jour permet d'évaluer les effets de l'implantation d'une infrastructure ou d'un service nouveau. On dispose par là d'une base de données pour l'étude de projets de développement en un point quelconque de la côte.

- Les recensements permettent d'évaluer les emplois liés directement ou indirectement à la pêche, de mesurer les effets d'entraînement de la pêche artisanale.

- Le décompte des migrants et l'origine des pirogues permettent de cerner les courants migratoires quantitativement et qualitativement.

Enfin, les recensements exhaustifs sont indispensables pour l'établissement des comptes économiques du secteur : consommations intermédiaires, valeur ajoutée, revenus distribués, poids des mesures d'aide gouvernementales...

4.3. PUBLICATION DES RESULTATS

La présente publication ne porte que sur les principaux résultats des recensements de 1981 : décompte des pirogues selon les lieux, les types de pêche, la saison ; décompte des migrants, de leurs origines géographiques, taux d'activité en septembre.

Les recensements devraient déboucher sur d'autres publications, biologiques et socio-économiques, utilisant l'information non présentée ici en le combinant avec les données résultant d'autres recherches en coûts : dictionnaire des points de débarquement, études sur les types de pêche utilisant plusieurs engins...

5 . P R I N C I P A U X R E S U L T A T S

TABLEAU I : Opérations de recensement en avril et septembre 1981.

Les comparaisons entre les deux recensements doivent être effectuées avec précaution. Elles seront pertinentes pour la Grande Côte, le Cap-Vert, la Petite Côte ; elles ne le seront que centre par centre pour le Saloum et la Casanance. Il faut donc à fortiori, s'interdire de comparer les totaux nationaux, seul celui de septembre prenant en compte tous les points de débarquement.

En avril, nous ignorons l'origine des pirogues migrantes et nous ne savons pas quelle fut l'activité des pirogues opérationnelles au cours du mois précédant le recensement. Nous n'avons donc pas d'indice d'activité, même si ce que nous savons par ailleurs par les comptages hebdomadaires des sorties dans les principaux centres montre que le moment choisi pour le recensement se situe dans la période d'activité maximale.

Dans la suite du texte, sauf précision contraire, nous parlerons de pirogues opérationnelles, c'est-à-dire en état de prendre la mer, qu'elles soient actives ou non.

TABLEAU II : Avril : pirogues opérationnelles, pirogues en migration et taux de migrants.

Les résultats des comptages sont donnés par type de pêche en distinguant le total des pirogues (TOT), les pirogues autochtones (C) et le pourcentage par rapport au total ou taux de migrants (TX)

Dans les 62 points recensés se trouvaient 3 857 pirogues opérationnelles dont 27 % comptées hors de leur lieu d'origine : plus du quart des embarcations sont "en campagne" en cette saison.

Les lieux où aucune pirogue n'était présente ne figurent pas dans les tableaux.

TABLEAU III : Septembre : pirogues opérationnelles, pirogues actives et taux d'activité.

Les résultats sont présentés en distinguant le total des pirogues opérationnelles (TOT), le total des pirogues ayant pêché au cours du mois écoulé (ACT) et le pourcentage de celles-ci par rapport au total (Tretot) comme indice d'activité en hivernage.

En comparant les tableaux II et III, on observe une variation très importante du nombre de pirogues opérationnelles (actives ou non) entre la

saison froide et l'hivernage dans les principaux centres.

Saint-Louis	+ 76 %	Hann	+ 72 %
Kayar	-- 26 %	Rufisque	+ 7 %
Yoff	- 16 %	Mbour	+ 14 %
Soumbédioune	+ 16 a	Joal	- 23 %

Les pirogues des villages du sud du Cap-Vert et de In Petite Côte, comme Ndayane et Yenne, partent en grand nombre vers Mbour, Joal, Missirah et la Gambie pendant la saison froide ; elles rentrent en hivernage pour des raisons agricoles et non 'hslieutiques.

Sur la Grande Côte, les mouvements de pirogues et le taux d'activité en septembre montrent que l'hivernage est la grande période du retour au foyer pour les Saint-louisiens et de repos pour tous à l'issue de la campagne. Les sennes tournantes ne sont actives qu'à 6 % à Kayar, à 10 % à Saint-Louis contre 95 % à Mbour et 87 % à Joal ; les taux d'activité des pirogues de ligne sont de 38 % à Saint-Louis, 42 % à Kayar, contre 93 % à Mbour et 92 % à Joal.

La figure 4 visualise les résultats des tableaux II et III pour les points de débarquement principaux, à l'aide de cartes de surfaces proportionnelles aux nombres des pirogues opérationnelles. La figure 5 illustre les variations saisonnières de la structure de l'armement piroguier pour les mêmes centres.

TABLEAU IV : Pirogues opérationnelles : récapitulation par région et vsriations saisonnières.

Les données d'avril et septembre ne sont comparables que pour la Grande Côte, le Cap-Vert et la Petite Côte. Le retour massif des Saint-louisiens en hivernage se traduit par une augmentation de 23 % du nombre de pirogues opérationnelles sur la Grande Côte. Dans le même temps, les campagnards rentrés de Gambie et de Casamance induisent une augmentation de 14 % du nombre des pirogues sur la Petite Côte. Les variations saisonnières sont importantes, même s'il faut déduire les embarcations nouvelles de ces nombres.

Bien que les comparaisons chiffres ne soient pas pertinentes, nous savons que les Niominka qui désertent le Saloum en saison froide y sont de retour pour les travaux agricoles (FREON, WEBER, 1981). La Casamance, à l'approche de l'hivernage, se vide de ses pêcheurs, tous venus de Saint-Louis, de la Petite Côte et des Iles du Saloum.

TABLEAU V : "Poids relatif" de chaque type de pêche, par région

Ce tableau reprend les données du tableau III en les traduisant en pourcentages du total des pirogues opérationnelles de chaque région. Pour le Sine Saloum et la Casamance, seuls les chiffres de septembre sont pertinents. La pêche à la ligne et/ou au filet dormant occupe 72 % des pirogues sénégalaises, mais le nombre des pirogues de sennes tournantes devient très important : 11 % du total.

TABLEAU VI : "Poids relatif" de chaque région dans la pêche artisanale

En avril comme en septembre, le Cap-Vert est la région où se trouvent le plus grand nombre de pirogues opérationnelles : 36 % et 33 %. C'est aussi la région où l'on compte le plus de pirogues non motorisées pêchant à la ligne et de sennes de plage. La Casamance est le parent pauvre de la pêche artisanale, en dépit de ses grandes potentialités.

On entrevoit ici que la répartition des pirogues le long des côtes du Sénégal traduit plus les facilités d'écoulement du poisson (centres urbains, routes...) et d'approvisionnement en intrants (essence, pièces détachées...) que les potentialités halieutiques.

La figure 2 illustre les tableaux II et V pour la Grande Côte, le Cap-Vert et, la Petite Côte où les données d'avril et septembre peuvent être comparées. On observe que le pourcentage des migrants diminue en hivernage dans les trois régions. Que septembre se situe au cœur de la saison de pêche de la Petite Côte explique que l'activité y soit plus intense qu'ailleurs.

TABLEAU VII : Taux de motorisation de la flottille en septembre

Deux types de pirogues sont non motorisées : celles qui pêchent à la senne de plage et celles qui opèrent à la ligne avec un ou deux pêcheurs à bord, sur des lieux de pêche très proches du rivage (SP et PVL dans les tableaux). Le moteur ne se justifie ni sur les unes, ni sur les autres. En ce qui concerne les pirogues voile de ligne, on a pu observer que leur valeur ajoutée par pêcheur (et non par unité de pêche) est légèrement supérieure à celle des pirogues de ligne motorisées (WEBER et al., 1981). On doit donc admettre que les pirogues motorisables au profit le sont toutes à l'heure actuelle.

TABLEAU VIII: Taux d'activité des pirogues en septembre

Rappelons que nous entendons par pirogues actives celles qui ont pêché durant le mois précédent le recensement. Le taux d'activité le plus faible est celui de la Grande Côte, ce qui est normal, septembre se situant en morte saison pour cette région. Les taux d'activité très élevés sur la Petite Côte et dans les îles du Saloum sont également conformes aux résultats des observations biologiques.

TABLEAU IX ET FIGURE 3 : Les emplois dans la pêche artisanale, par région et par type de pêche, en valeur absolue et en pourcentage du total

Il s'agit du nombre d'emplois à bord des pirogues en supposant que toutes les pirogues opérationnelles soient actives. Ces estimations sont surestimées de deux façons :

1") Certains pêcheurs, notamment saint-louisiens, possèdent deux, voire trois pirogues qui ne travaillent pas toutes.

2") Certaines unités de pêche ne travaillant pas en hivernage n'offrent que des emplois saisonniers, telles les sennes tournantes kayaraises.

Les bases de calcul, produit des enquêtes du CRODT, sont les suivantes :

ST : 28 emplois soit 14 par pirogue
FME : 8 emplois
SP : 35 emplois
PML : 4 emplois
PV : 2 emplois

Il y aurait 27 000 emplois potentiels à bord des pirogues en septembre 1981, dont 26 % sur la Grande Côte, 32 % dans le Cap-Vert, 26 % sur la Petite Côte, 14 % dans le Sine-Saloum, 2 % en Casamance.

Les sennes tournantes	représentent	12 %	des pirogues	et	26 %	des emplois
Les sennes de' plage	"	4 %	"	"	22 %	"
Les pirogues de lignes motorisées	"	72 %	"	"	46 %	"

Si on admet qu'un, emploi. en mer induit de 3 à 5 emplois à terre, la pêche artisanale susciterait entre 81 000 et 132 000 emplois indirects.

TABLEAUX X et XI : Répartition des centres en fonction du nombre de pirogues opérationnelles en avril (tabl. X) et en septembre (tbl. XI).

Les points de débarquement sont classés en fonction du nombre de pirogues opérationnelles comptées dans chacun d'eux. Pour chaque classe nous indiquons le nombre de centres concernés au total (TOT) et dans chaque région, Grande Côte (GC), Cap-Vert (CV), Petite Côte (PC), Sine-Saloum (SS) et Casamance (C) ; puis nous donnons le nombre de pirogues recensées dans ces centres selon la même classification.

En avril, les quatre centres les plus importants représentaient 48 % des pirogues du Sénégal et 47 % en septembre ; ce mois-là, Saint-Louis compte 19 % des embarcations. Ces tableaux permettent de tracer des courbes de concentration (fig. 6.e et 6.b) qui montrent l'inégale répartition des pirogues selon les centres. La flottille est concentrée dans quelques points, à l'exception du Cap-Vert qui compte un nombre important de centres ayant de 50 à 100 pirogues.

TABLEAUX XII ET XIII : Origines des migrants, septembre 1981

Sur les 557 pirogues comptées hors de leur lieu d'origine, 356 étaient originaires de la Grande Côte, dont 347 de Saint-Louis. Ceci traduit le passage de la saison de pêche de Kayar à celle des centres de la Petite Côte. Nous avons reporté sur carte (fig. 7) les déplacements de pirogues entre les principaux centres. Pour Kayar, il s'agit moins de mouvements que de pirogues saint-louisicennes restées sur place et inutilisées pendant l'hivernage.

TABLEAU XIV : Par piroquier sénégalais selon l'origine des embarcations.

Ce tableau dénombre les pirogues opérationnelles de chaque type de pêche et d'un lieu donné, qu'elles aient été comptées en ce lieu ou en tout autre lieu du littoral, Etabli après chaque recensement, ce tableau sera le plus sûr moyen d'évaluer l'évolution de la flottille artisanale sénégalaise.

"Le poids" de la communauté saint-louisienne avec 1 171 embarcations, soit 27 % du total, est considérable. Encore est-il sous-estimé, un nombre

non négligeable de pirogues se trouvant en Mauritanie Lors du recensement. Cette place de choix de la flottille **saint-louisienne** confirme la réputation de pêcheurs professionnels qui s'attache aux habitants de Guet **Ndar**.

Au "palmarès" des **flottilles** les plus importantes, nous trouvons dans l'ordre :

1°) Saint-Louis	:	1 171	pirogues,	27 %	du total,	27 %	des ST,	31,5 %	des PML
2°) Mbour	:	411	"	9,5 %	"	24 %	"	8,5 %	"
3°) Joal	:	275	"	6 %	"	6,5 %	"	6,5 %	"
4°) Soubédioune	:	221	"	5 %	"	6,5 %	des P L M		
5°) Yoff	:	219	"	5 %	"	5 %	"		
6°) Kaynr	:	187	"	4 %	"	5 %	"		
7°) Rufisque	:	156	"	3,5 %	"	3,5 %	"		

Ces 7 centres représentent 2 650 pirogues, 61 % du total, 68 % des ST
66 % des PLM.

TABLEAU XV : Récapitulation régionale des flottilles.

90 % des pirogues se trouvent dans les trois régions suivies par le CRODT : Grande Côte, Cap-Vert, Petite Côte. Le parc piroguier de la Casamance n'est pas en rapport avec l'importance des ressources qui y sont accessibles. Enfin, le nombre élevé de sennes tournantes dans le Sine-Saloum s'explique par la présence d'une usine de farine de poisson à Djifère.

La figure 1, réalisée à partir des tableaux XIV et XV, illustre l'importance des **flottilles** des principaux centres, par type de pêche.

TABLEAUX XVI ET XVII : Destination des migrants en avril et septembre (tabl. XVI et récapitulation (tabl. XVII).

La **juxtaposition** des deux skies de données fait ressortir la modification des courants migratoires entre saison froide et saison chaude. Ka-fountine se vide de ses pirogues en hivernage. Joal perd 63 % de ses migrants, originaires du Saloum et des centres secondaires de la Petite Côte et du Cap-Vert : ceux-ci sont rentrés chez eux pour la saison agricole, en dépit de l'abondance de poisson à Joal en septembre. Mbour reçoit quelques pirogues venues de Gambie et de Casamance ainsi que quelques sennes tournantes de Joal. Kayar perd 52 % des pirogues allochtones présentes en avril et nombre de celles qui restent sont inutilisées en hivernage, attendant le retour de leurs équipages saint-louisiens.

CONCLUSION

Ces **recensements** mettent en évidence l'importance de la pêche artisanale qui fournit au total près de 150 000 emplois, dont 27 000 en mer, avec 4 350 embarcations débarquant 160 000 tonnes de poisson par an, Toutes les pirogues motorisables avec profit le sont à l'heure actuelle : l'objectif de motorisation de la flottille est totalement atteint.

Le fait le plus marquant est la rapide croissance du nombre de sennes tournantes : 110 en 1978, 230 en avril, 248 en septembre 1981. Il y a peut-être lieu de commencer à s'inquiéter de cette croissance: compte-tenu de la baisse des rendements par unité de pêche qu'elle risque d'entraîner.

La communauté saint-louisienn.e apparaît comme la plus importante du pays avec 27 % du total des pirogues : on trouve des pêcheurs guet-ndariens jusqu'à la frontière sud du Sénégal.

Les mouvements migratoires restent importants, puisque le quart des pirogues étaient comptées hors de chez elles en avril. L'hivernage est la saison du repos pour les saint-louisiens, celle des travaux des champs pour les autres communautés.

La répartition des pirogues selon les points de débarquement met en évidence le primat des possibilités d'évacuation (route, centre urbain, infrastructures...) sur les potentiels halieutiques dans le développement de la pêche artisanale.

Le présent document n'épuise pas l'information recueillie au cours des recensements. Dictionnaire des points de débarquement, comptes économiques de la pêche artisanale, bases de sondages et méthodes d'extrapolation des évaluations de capture par échantillonnage, la liste n'est pas close des retombées scientifiques de tels comptages systématiques. Entrepris deux fois par an, confrontés aux comptages quotidiens effectués dans les centres principaux, ils permettront de suivre les évolutions de la flottille et des types de pêche.

A B R E V I A T I O N S

S.T. : Senne **tournante** et **coulissante**
 F . M . E . : **Filet** uaillant encerclant
 S.P. : Senne de **plage**
 P.M/L./F.D./C.: Pirogue pêchant à la ligne et/ou au **filet** dormant
 et/ou avec des casiers à **céphalopodes**

L : ligne

F.D. : filet dormant

G. : **casier**

P.V. : pirogue non **motorisée**, pêchant à la ligne et/ou au Filet dormant

P O I N T S D E D E B h R Q U E M 1 3 N T
 D U L I T T O R A L S E N E G A L A I S

1. Grande Côte

SAINT-LOUIS
 PILOTE
 TASSINIÈRE
 MOUIT
 DEGOUNIAYE
 MBAO
 TARE
 THIOUGOUNE
 DIOGO
 FASS BOYE
 MBORO
 KAYAK

2. Cap-Vert

CAMBERENE
 YOFF
 NGOR
 OUAKAM
 SOUMBEDIOUNE
 ANSE BERNARD
 BEL AIR
 HANN
 THIAROYE SUR MER
 PETIT MBAO
 GRAND MBAO
 KUFISQUE DIOUKOUL
 RUFISQUE KEURY SOUF
 RUFISQUE TIAWLENE
 BARGNY
 SENDHOU
 YENNE
 NIANGAL
 TOUBAB DIALAO

3. Petite Côte

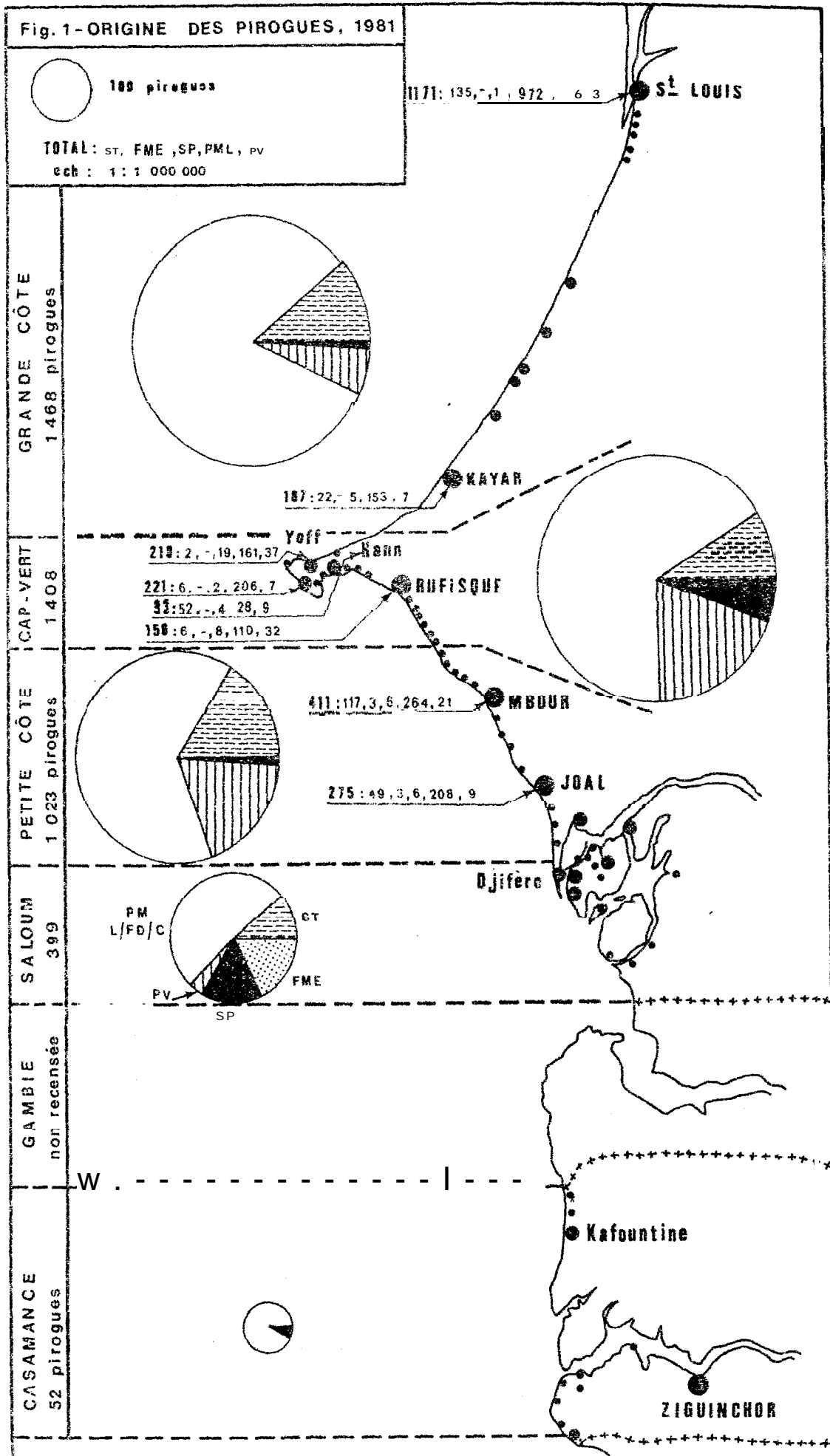
NDAYANE
 POPENGUINE
 GUEREO
 SOMONE
 NGAPAROU
 SALI PORTUGAL
 SALI NIAKHAL
 MBOUR
 TROPICAL
 NIANING
 POINTE SARENE
 NGAZOBIL
 MBODIENNE
 WARANG
 JOAL

4. Sine-Saloum

PALMARIN FACAO
 PALMARIN SAM SAM
 PALMARIN DIAKHANOR
 DJIFERE
 NDANGANE
 FUMELA
 FOUNDIOUGNE
 DJIRNDA
 BASSAR
 BASSOUL
 THIALANE
 FALIA

5. Casamance

ABENE
 DIANNAH
 KAFOUNTINE
 POINTE SAINT GEORGES
 ZIGUINCHOR
 KARABANE
 ELINKINE
 DIEMBERING
 CAP SKIRRING
 BOUDIEDIETE



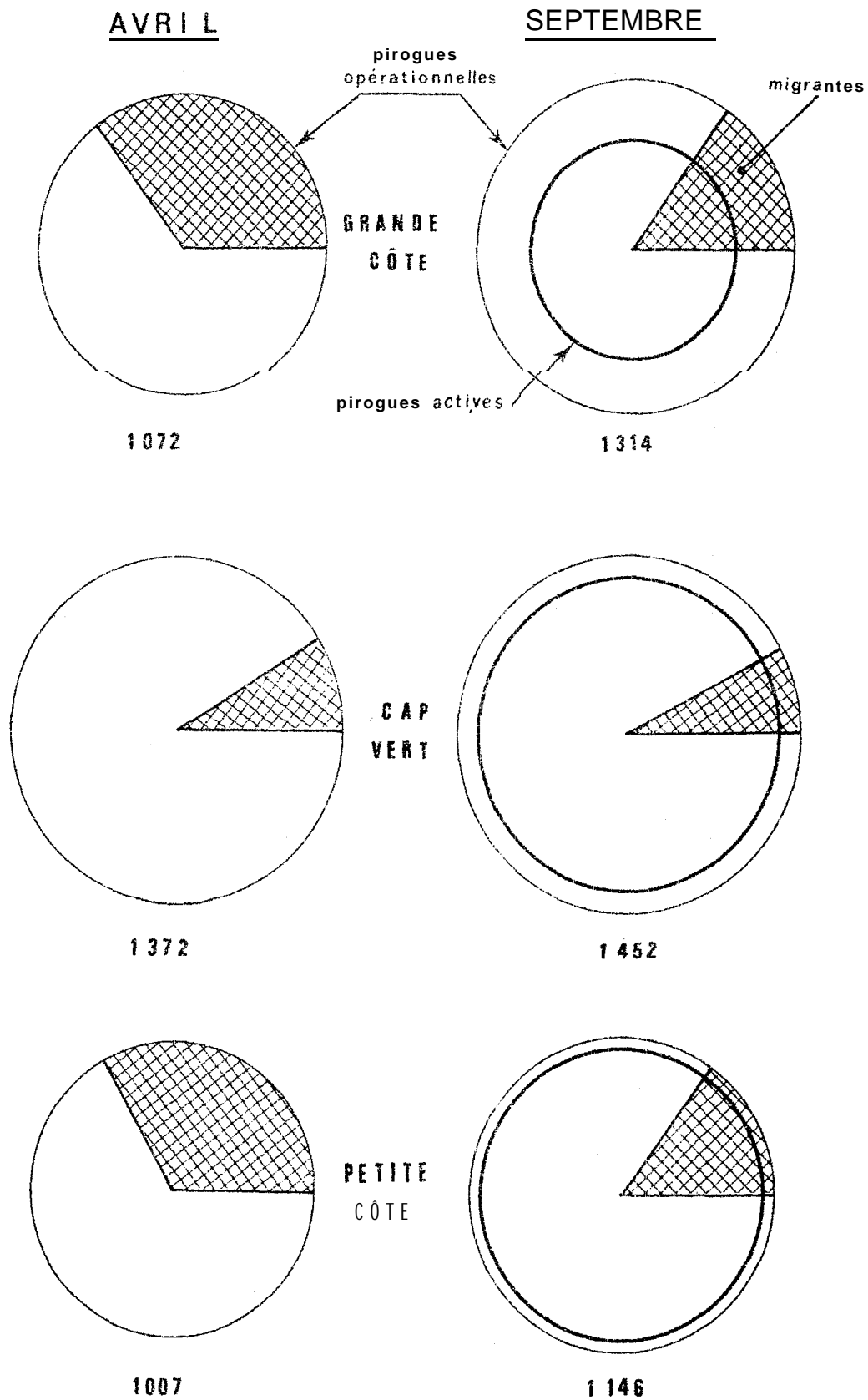
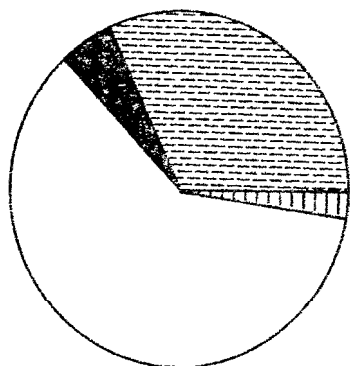
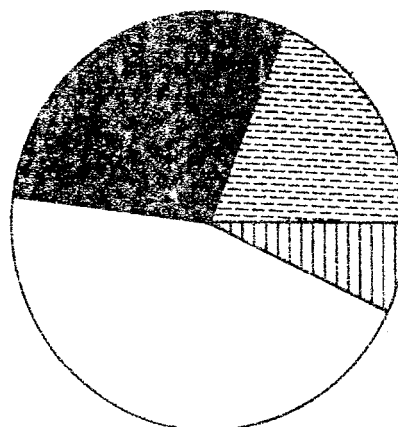


Fig. 2.-Total des pirogues , taux de migrants, avril et septembre : pirogues actives en septembre pour la Grande Côte , le Cap-Vert , la Petite Côte



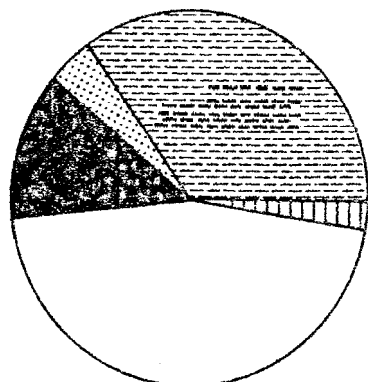
6 982

Grande Côte



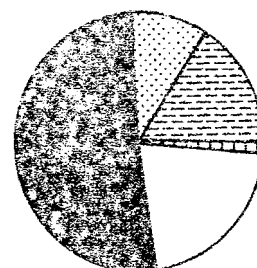
8 731

Cap - Vert



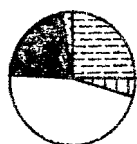
6 972

Petite Côte



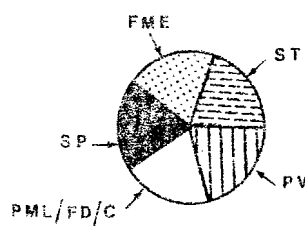
3 813

Saloum



583

Casamance



1 000

LEGENDE

Fig. 3.- Emplois directs et répartition par type de pêche, septembre 1981

AVRIL

SEPTEMBRE

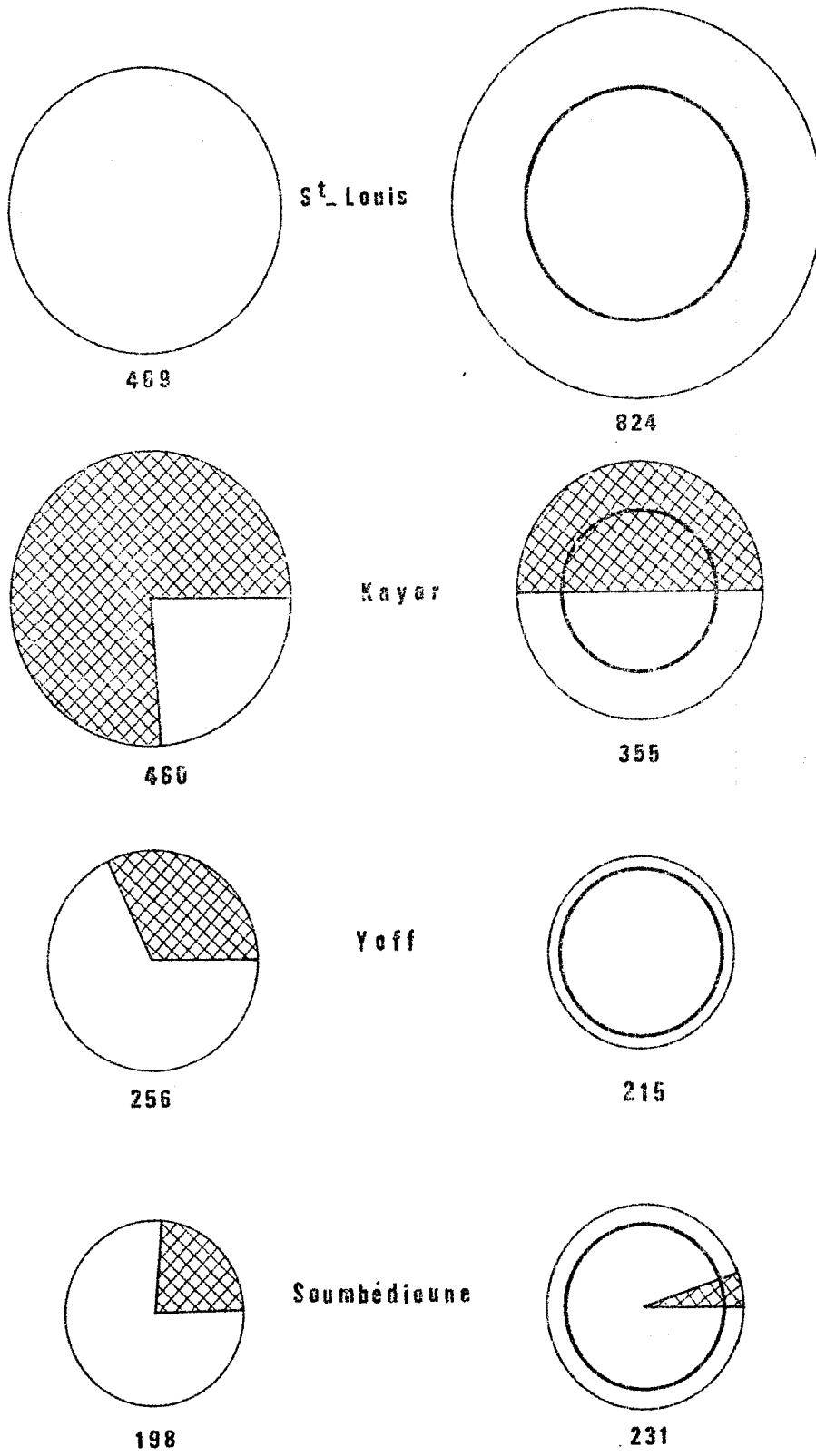
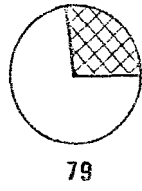


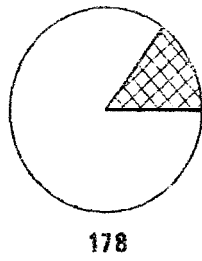
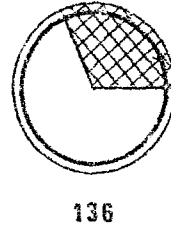
Fig. 4 a

AVRIL

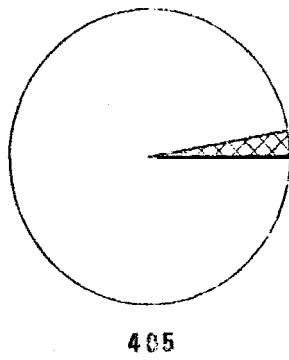
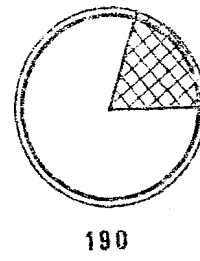
SEPTEMBRE



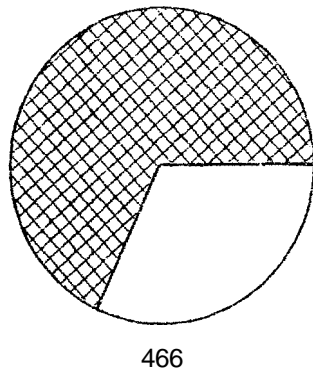
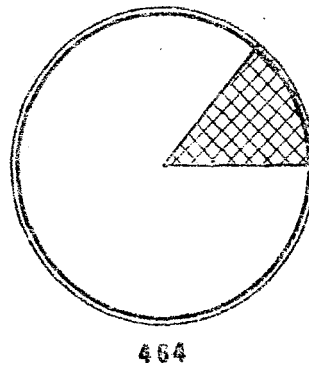
Mena



Rufisque



Mbour



Joal

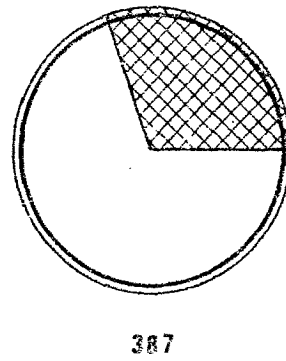
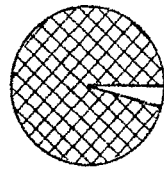


Fig. 4 b

AVRIL

SEPTEMBRE



Kafountine



120

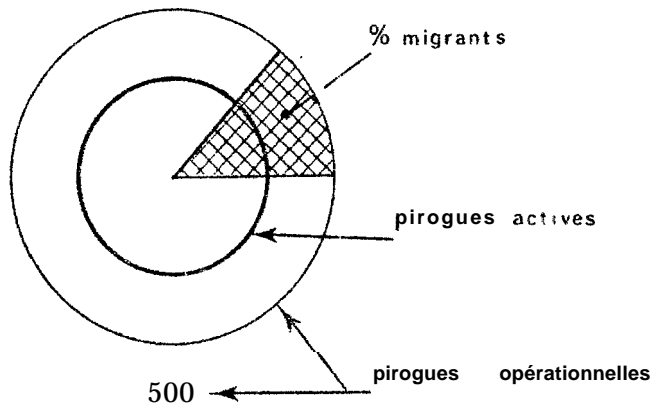


Fig. 4 c.- Total des pirogues et taux de migrants, avril et septembre : pirogues actives en septembre , pour les principaux points de débarquement .

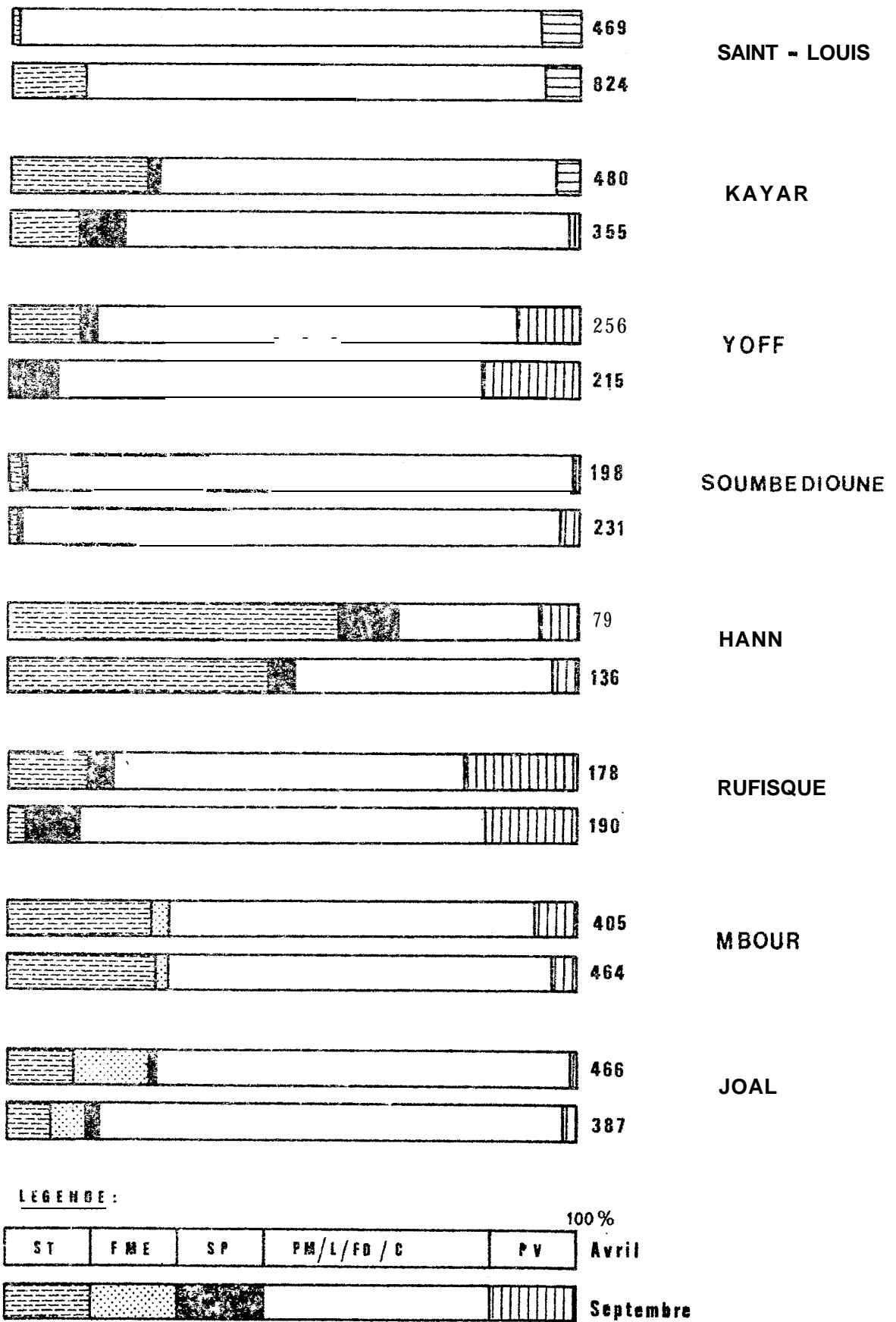


Fig.5 .- Les 8 principaux points de débarquement ; nombre de pirogues et structure de 1 armement en avril et septembre 1981

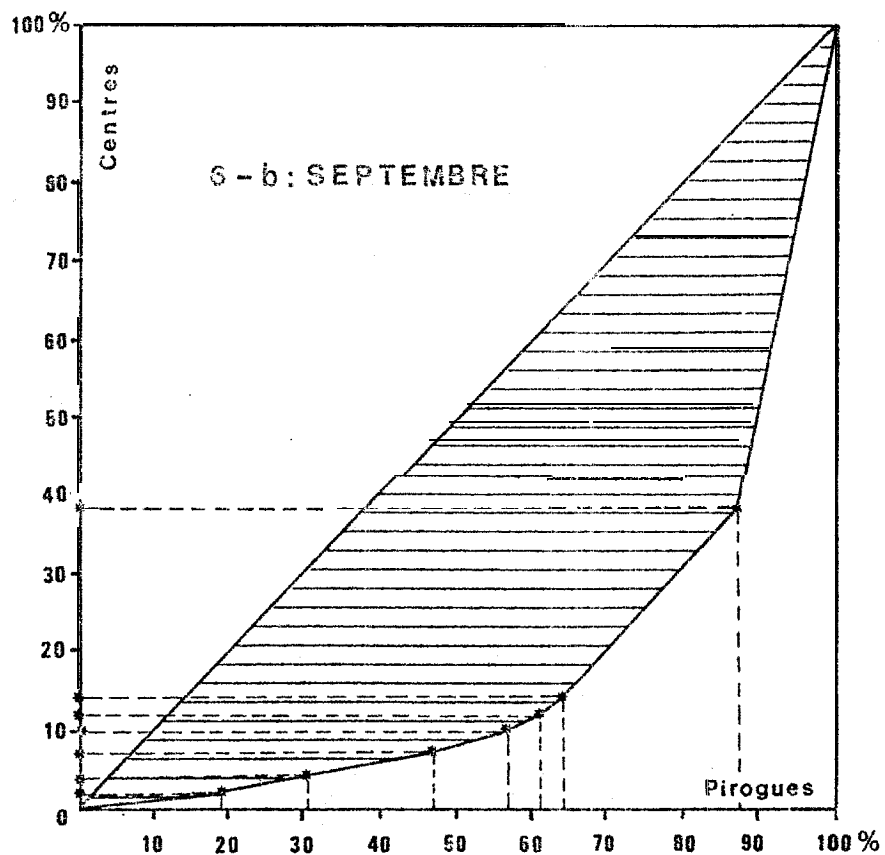
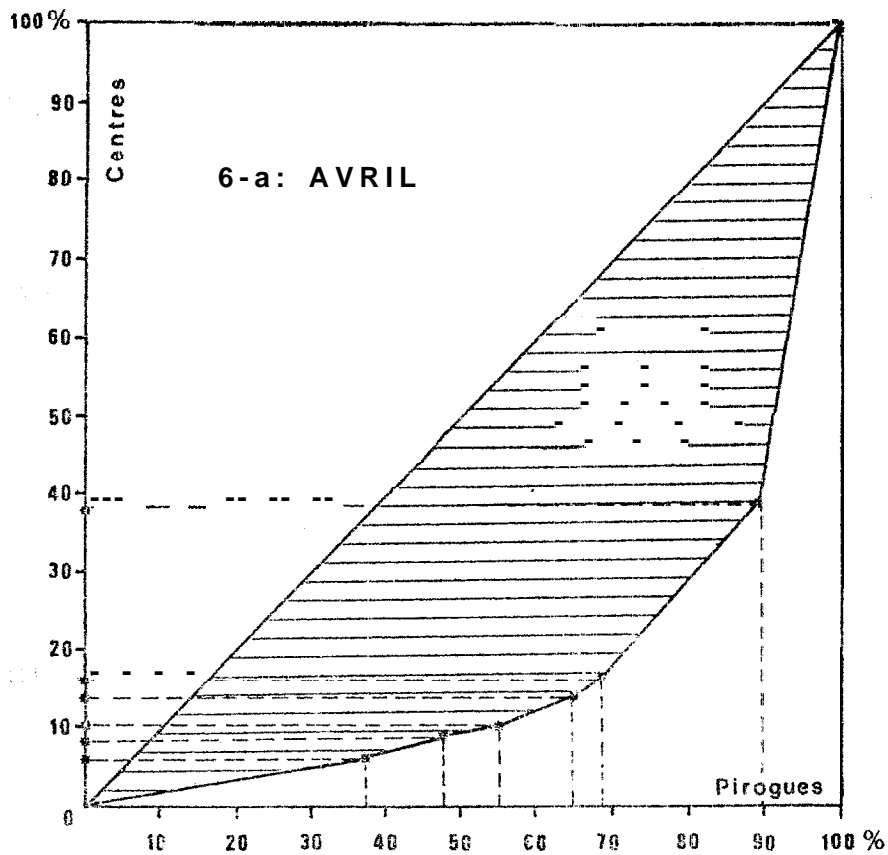


Fig. 6.- Concentration des pirogues dans les centres de débarquement, avril et septembre 1981

Fig. 7 - Destinations des pirogues migrantes pour les principaux centres. Sept. 1981

éch: 1 : 1 000 000

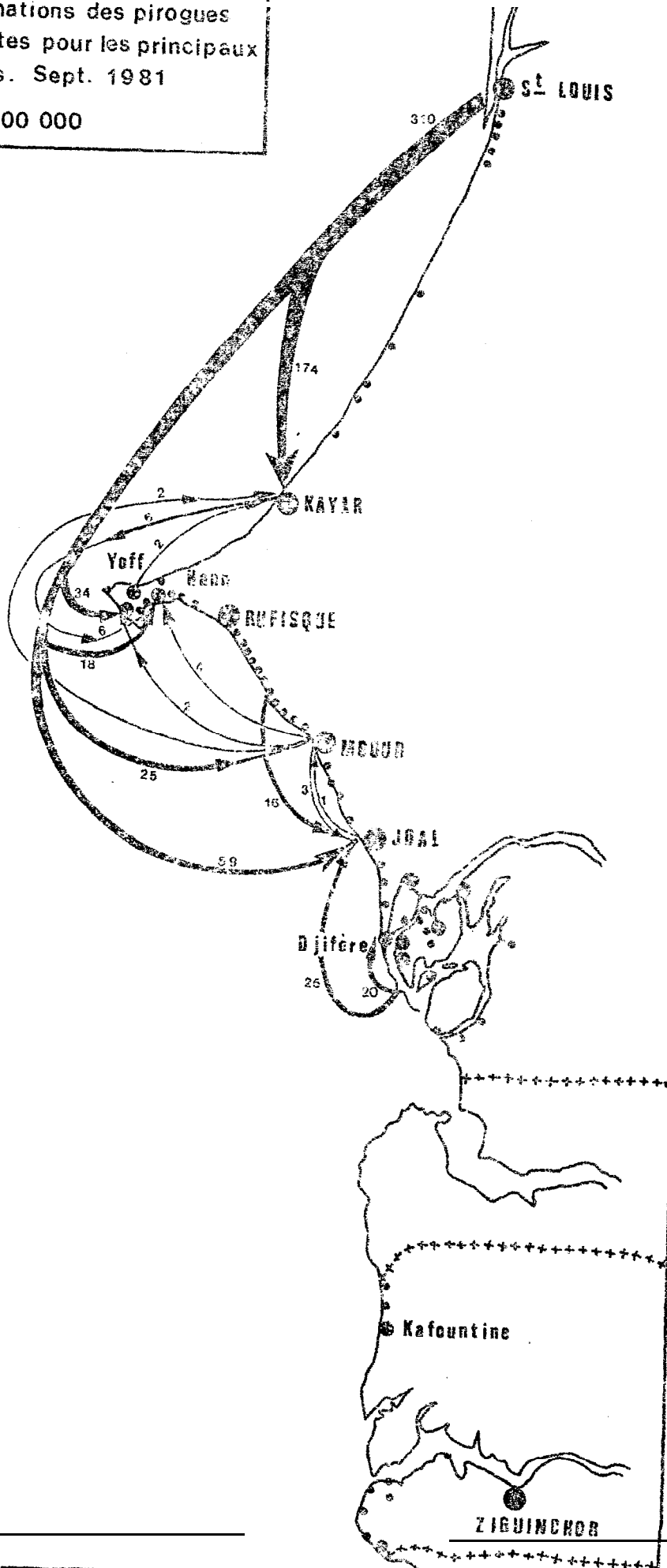


TABLEAU I.- Opérations de recensement en avril et septembre

O P E R A T I O N S	AVRIL	SEPTEMBRE
1 : Dénombrement des pirogues opérationnelles selon le type de pêche pratiqué	+	+
2 : Question sur l'activité durant le mois précédent le recensement		+
3 : Dénombrement des migrants dans le lieu d'enquête	+	+
4 : Détermination des lieux d'origines des migrants		+
5 : Nombre de points enquêtés	62	79
dont : -Grande Côte	14	14
-Cap-Vert	17	17
-Petite Côte	18	18
--Saloum	6	20
-Casamance	7	10

TABLEAU II.- Avril 1981. Pirogues opérationnelles,
pirogues en migration et taux de migrants

	S.T.			F.M.E.			S.F.			P.M.L.			P.V.L.			TOTAL		
	TOT.	C.	TX.	TOT.	C.	TX.	TOT.	C.	TX.	TOT.	C.	TX.	TOT.	C.	TX.	TOT.	C.	TX.
SAINT-LOUIS	4	0	0	0	0	0	1	0	0	434	0	0	30	0	0	469	0	0
PILOTE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	10	0	0	
TASSINIÈRE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	0	3	1	00	6	0	0	
MCUIT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6	0	0	0	0	6	0	0	
DEGOUNIAYE	0	0	0	0	00	0	0	0	0	1	100	14	0	0	15	1	6	
TARE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	14	0	0	15	0	0
THIOGOUNE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	2	0	0	
DIOGO	0	0	0	0	00	0	0	0	0	0	0	0	3	0	3	0	0	
FAS BOYE	0	0	0	0	00	0	0	0	0	64	9	14	2	0	66	9	13	
KAYAR	116	72	62	0	0	0	8	4	50	336	278	62	20	13	64	480	367	76
CAMBERENE	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	
YOFF	32	16	50	0	0	0	6	0	0	190	1b	8	28	0	258	32	12	
NGOR	0	0	0	0	00	0	2	0	0	69	0	0	4	0	75	0	0	
OUAKAM	0	0	0	0	0	0	2	0	0	74	7	9	12	0	88	7	7	
SQUMBEDIQUNE	4	0	0	0	0	0	1	0	0	190	24	12	3	0	198	20	12	
ANSE BERNARD	0	0	0	0	0	0	1	0	0	39	0	0	33	0	73	0	0	
BEL AIR	0	0	0	0	0	0	1	0	0	41	0	0	33	0	75	0	0	
HANN	46	22	47	0	0	0	8	0	0	20	13	0	5	0	79	22	2-1	
THIAROYE / MER	22	14	63	0	0	0	1	0	0	37	0	0	0	0	64	14	21	
GRAND MBOU	0	0	0	0	00	0	8	0	0	32	0	0	4	0	42	0	0	
RUF. KEURY SOUP	26	20	76	0	0	0	7	0	0	110	8	7	35	0	178	28	15	
BARGNY	0	0	0	0	0	0	1b	0	0	57	0	0	15	0	88	0	0	
SENDHOU	0	0	0	0	0	0	3	0	0	17	0	0	27	0	47	0	0	
YENNE	0	0	0	0	00	0	9	0	0	22	0	0	26	0	57	0	0	
NIANGAL	4	00	0	0	00	0	0	0	0	6	0	0	18	0	34	0	0	
TOUBAB DIALAO	0	0	0	0	0	0	1	0	0	4	0	0	11	3	16	0	0	
POPENGUINE	0	0	0	0	0	0	3	0	0	4	00	0	6	0	13	0	0	
GUEREG	0	00	3	0	0	0	3	0	0	0	0	12	0	0	21	0	0	
SOMONE	0	00	0	0	0	0	1	0	0	5	0	0	2	0	8	0	0	
NGAPAROU	0	0	0	0	00	0	0	0	0	14	0	0	4	0	18	0	0	
SALI PORTUGAL	0	00	1	0	0	0	0	0	0	7	0	0	9	0	17	0	0	
SALI NIAKHAL	0	0	0	0	0	0	2	0	0	5	0	0	0	00	7	0	0	
M'BOUR	104	0	0	12	00	0	2	0	0	261	13	4	26	0	405	13	3	
TROPICAL	0	00	0	0	0	0	1	1	100	1	0	0	4	0	6	1	16	
NIANING	0	0	0	0	0	0	4	7	50	15	0	0	4	0	23	2	8	
POINTE SARENE	0	0	0	0	0	0	3	0	0	10	0	0	6	0	19	0	0	
MBOIDIENNE	0	0	0	0	0	0	1	1	100	0	0	0	0	0	1	1	100	
WARANG	0	0	0	0	00	0	0	0	0	0	0	0	3	0	3	0	0	
JCAL	54	18	33	63	63	100	3	1	33	343	236	68	3	0	466	318	68	
PALM-FACAO	0	00	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	3	0	0	
DIONEWAR	0	00	10	0	0	0	2	0	0	42	1	2	0	0	52	1	1	
NIOIDOR	40	0	0	0	0	0	0	0	0	23	0	0	11	0	75	0	0	
MISSIRAH	0	00	3	0	0	0	1	1	100	41	30	73	0	0	45	31	68	
ABENE	0	00	0	0	0	0	0	0	0	44	44	100	1	0	45	44	97	
DIANNAH	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8	7	87	0	0	6	7	87	
KAFQUNTINE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	120	115	95	0	0	120	115	95	
ELINKINE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16	3	18	22	0	38	3	7	
DIEMBERING	0	00	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	03	5	0	0	
BOUDIÉDIÈTE	0	00	0	0	0	0	1	0	0	7	2	28	7	0	1s	2	13	
TOTAL	452	162	35	40	63	69	108	10	9	2738	754	28	469	13	2	3857	1642	27

TABLEAU III • - Septembre 1981. Pirogues opérationnelles,
pirogues actives et taux d'activité

	S.T.			F.M.E.			S.P.			P.M.L.			P.V.L.			TOTAL			
	TOT.	ACT.	Tx.	TOT.	ACT.	Tx.	TOT.	ACT.	Tx.	TOT.	ACT.	Tx.	TOT.	ACT.	Tx.	TOT.	ACT.	Tx.	
SAINT-LOUIS	108	10	9	0	0	0	0	0	0	672	257	38	44	27	61	824	294	35	
PILOTE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13	9	69	0	0	3	13	9	69	
TAC SINIERE	3	3	100	0	0	0	0	0	0	7	27	0	0	0	11	10	90		
MOUIT	0	0	0	0	0	0	1	1	100	0	0	0	0	0	1	1	100		
DEGOUNIAYE	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	44	9	4	4	
MBAO	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	100	11	4	36	12	5	41	
TARE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	3	100	0	0	0	3	3	100	
THIOUGOUNE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	100	0	0	0	2	2	100	
DIOGO	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9	9	100	0	0	0	9	9	100	
FAS BOYE	4	4	100	0	0	0	0	0	0	49	44	89	0	0	0	53	48	90	
MBORO	0	0	0	0	0	0	1	1	100	21	21	100	0	0	0	22	2	100	
KAYAR	44	3	6	0	0	0	8	8	100	280	120	42	23	14	60	355	145	40	
CAMBERENE	3	3	100	0	0	0	1	1	100	0	0	0	0	0	0	4	4	100	
YOFF	0	0	0	0	0	0	17	16	94	161	123	76	37	26	70	215	165	76	
NGOR	0	0	0	0	0	0	2	2	100	69	67	97	4	3	75	75	72	95	
OUAKAM	0	0	0	0	0	0	0	0	0	81	65	80	15	10	66	96	75	78	
SOUMBEDIONE	4	3	75	0	0	0	2	2	100	218	144	66	7	5	71	231	154	66	
ANSE BERNARD	0	0	0	0	0	0	1	1	100	40	29	72	23	18	78	64	48	75	
BEL AIR	0	0	0	0	0	0	2	2	100	46	39	84	28	24	85	76	65	85	
HANN	61	51	83	0	0	0	4	4	100	62	62	100	9	9	100	136	126	92	
THIAROYE / MER	10	9	89	0	0	0	5	5	100	44	43	97	1	1	100	60	58	96	
GRAND MBAO	0	0	0	0	0	0	9	9	100	20	20	100	1	1	100	30	30	100	
RUF. KEURY SOUP	6	0	0	0	0	0	18	15	83	134	108	80	32	31	96	190	159	83	
BARGNY	22	10	83	44	0	0	3	2	66	7	6	85	22	19	86	54	37	68	
SENDHOU	4	7	75	0	0	0	0	0	0	17	9	52	23	2	3	100	44	35	79
YENNE	0	0	0	0	0	0	2	1	50	64	35	54	23	21	91	89	57	64	
NIANGAL	10	9	89	0	0	0	6	6	100	21	17	80	29	25	86	66	57	86	
TOUSAB DIALAO	0	0	0	0	0	0	1	1	100	5	4	79	16	15	53	22	20	90	
NDAYANE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9	32	65	20	19	94	69	5	73	
POPENGUINE	0	0	0	0	0	0	2	1	50	5	2	39	4	4	LC0	11	7	63	
GUEREO	0	0	0	1	0	0	3	0	0	7	7	71	15	15	100	26	20	76	
SOMONE	0	0	0	0	0	0	1	0	0	12	8	66	0	0	0	13	8	61	
NGAPAROU	0	0	0	1	1	100	0	0	0	21	19	90	8	8	100	30	26	93	
SALI PORTUGAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	12	100	8	8	100	20	20	100	
SALI NIAKHAL	0	0	0	0	0	0	1	1	100	13	10	100	1	1	100	12	1	100	
M*BOUR	123	117	95	7	1	100	2	2	100	311	292	93	21	20	95	464	438	94	
TROPICAL	0	0	0	0	3	0	3	3	100	2	1	50	7	7	100	12	11	91	
NIANING	0	0	0	0	0	0	3	3	100	37	33	89	4	2	50	44	38	86	
POINTE SARENE	0	0	0	0	0	0	4	4	100	43	35	81	6	3	37	55	42	76	
WARANG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	2	2	100	3	2	66	
JOAL	50	44	87	23	22	95	5	5	100	30	27	89	2	9	100	387	358	92	
PALM.FACAO	0	0	0	1	1	100	3	3	100	1	1	100	0	0	0	5	5	100	
PALM.SAM SAM	0	0	0	0	0	0	3	3	100	1	1	100	0	0	0	4	4	100	
PALM.DIAKHANOR	0	0	0	0	0	0	10	10	100	6	0	0	3	0	0	16	10	62	
OJIFERE	0	0	0	1	1	100	1	1	100	19	19	100	0	0	0	21	21	100	
NDANGANE	0	0	0	0	0	0	21	21	100	28	20	100	2	2	100	51	51	100	
FUMELA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	100	0	0	3	1	1	100	
DJIRNDA	0	0	0	0	0	0	4	4	100	6	6	100	0	0	0	10	10	100	
BASSAR	0	0	0	0	0	0	0	0	0	22	22	100	2	2	100	24	24	100	
BASSOUL	0	n	0	19	19	100	0	0	0	2	2	100	0	0	0	21	21	100	
DIONEWAR	4	4	100	10	10	100	0	0	0	53	53	100	0	0	0	67	67	100	
NIDDIOR	40	40	100	1	1	100	0	0	0	23	23	100	11	11	100	75	75	100	
MISSIRAH	0	0	0	5	5	100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	5	100	
SIPO	3	0	0	0	0	0	3	3	100	2	2	100	0	0	0	5	5	100	
SEYANT I	0	0	0	10	10	100	12	12	100	35	35	100	0	0	0	57	57	100	
ABENE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9	6	66	0	0	0	9	6	66	
DIANNAH	0	00	0	0	0	0	0	0	0	6	6	100	0	0	0	6	6	100	
KAFOUNTINE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	3	100	0	0	0	3	3	100	
PTE ST.GEORGES	0	0	0	0	0	0	6	5	83	10	10	100	0	0	0	16	15	93	
ZIGUINCHOR	0	0	0	0	0	0	0	0	0	19	7	36	0	0	0	19	7	36	
ELINKIE	0	30	0	0	0	0	3	3	100	15	15	100	0	0	0	18	11	61	
BOUDIEDIETE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	3	59	0	0	0	5	3	59	
TOTAL	496	318	64	79	77	97	173	161	93	3123	2207	70479	393	82	4350	3156	72		

TABLEAU VII, - Taux de motorisation
en septembre 1981 (%)

GRANDE COTE	91.
CAP VERT	76.
PETITE COTE	90.
SINE SALGUH	Pl.
CASAMANCE	84.
TOTAL	85.

TABLEAU VIII .- Taux d'activité des
des pirogues en septembre 1981(%)

GRANDE COTE	36.
CAP VERT	02.
PETITE COTE	90.
SINE SALOUM	99.
CASAMANCE	78.
TOTAL	75.

TABLEAU IX.- Les emplois dans la pêche artisanale, par région
et par type de pêche, en valeur absolue et en % du total

	S. I.		F.M.E.		S.P.		P.M.L.		P.V.C.		TOTAL	
	AVR.	SEP.	AVR.	SEP.	AVR.	SEP.	AVR.	SEP.	AVR.	SEP.	AVR.	SEP.
GRANDE COTE	1680 30.	2226 32.	0 0.	0 0.	315 b.	350 5.	3432 61.	4232 61.	170 3.	174 2.	5597 100.	6982 100.
CAP VERT	1876 22.	1680 19.	0 0.	0 0.	2590 30.	2555 29.	3632 42.	3956 45.	512 6.	540 6.	8610 100.	8731 100.
PETITE COTE	2212 34.	2422 35.	608 9.	256 4.	805 12.	840 12.	2684 42.	3240 46.	158 2.	214 3.	6467 100.	6972 100.
SINE SALOUM	560 4%	616 10.	112 10.	376 10.	35 3.	1995 52.	424 37.	796 21.	28 2.	30 1.	1159 100.	3813 100.
CASAMANCE	0 0.	0 0.	0 0.	0 0.	35 4.	315 54.	780 88.	268 46.	70 8.	0 0.	885 100.	583 100.
TOTAL	6328 28.	6944 26.	720 3.	632 2.	3780 17.	6055 22.	10952 48.	12492 46.	938 4.	958 4.	22718 100.	27081 100.

TABLEAU X.- Récapitulation des centres en fonction du nombre de pirogues opérationnelles, avril 1981

TABLEAU XT. Répartition des centres en fonction du nombre de pirogues opérationnelles, sept. 1981

5
0
0

CLASSE	NB. CENTRES							NB. PIROGUES					
	GC	cv	PC	SS	c	TOT	GC	cv	PC	SS	c	TOT	
1-	50	7	5	11	2	5	30	57	141	136	48	111	493
51-	100	1	8	0	2	0	11	66	599	0	127	0	792
101-	150	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	120	120
151-	200	0	2	0	0	0	2	0	376	0	0	0	376
201-	250	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
251-	300	0	1	0	0	0	1	0	256	0	0	0	256
301-	350	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0
351-	400	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
401-	450	0	0	1	0	0	1	0	0	405	0	0	405
451-	500	2	0	1	0	0	3	949	0	466	0	0	1415
501-	550	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
551-	600	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	0
601-	650	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
651-	700	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
701-	750	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
751-	800	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	a	0
801-	850	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
851-	900	0	0	0	0	0	0	0	0	a	0	0	0
901-	950	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
951-1000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

CLASSE	NB. CENTRES							NB. PIROGUES					
	GC	cv	PC	SS	c	TOT	GC	cv	PC	SS	c	TOT	
1-	50	9	4	9	10	7	39	a2	100	171	112	76	541
51-	100	1	8	2	4	a	15	53	580	124	250	c	1007
101-	150	0	1	0	0	0	1	0	136	0	0	0	136
151-	200	0	1	0	0	0	1	0	190	0	0	0	190
201-	250	0	7	0	0	0	2	0	446	0	0	0	446
251-	300	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
301-	350	0	a	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
351-	400	1	0	1	0	0	2	355	0	387	0	0	742
401-	450	0	0	0	0	a	0	0	0	0	0	0	0
451-	500	0	0	1	0	0	1	0	0	464	0	0	464
501-	550	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
551-	600	0	0	0	0	0	0	a	0	0	0	0	0
601-	650	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
651-	700	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
701-	750	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
751-	800	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
801-	850	1	0	0	0	0	1	824	0	0	0	0	824
851-	900	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
901-	950	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
951-1000	0	0	0	0	0	0	0	a	0	0	0	0	0

GC = Grande Côte ;
C = Casamance ;

CV = Cap-Vert ;
SS = Sine Saloum ;

PC = Petite-Côte ;
TOT = Total ;

TABLEAU XII.- Lieux d'origine des migrants, septembre 1981

ORIGINE	S.T.	F.M.E.	S.P.	P.M.L.	P.V.L.	TOT.
SAINT-LOUIS	27	0	1	30c	19	347
KAYAR	2	0	0	7	C	9
YOFF	2	0	2	C	C	4
NGOR	0	0	0	1	C	1
SCUMBEDIONE	2	0	0	a	C	2
THIAROYE / MER	1	0	0	C	c	
RUF-KEURY SOUP	0	0	0	4	C	4
BARGNY	11	0	10	1	a	22
SENDHOU	0	0	C	3	C	3
YENNE	0	0	a	26	i	27
NIANGAL	0	0	C	2	0	2
TOUBAB DIALAO	0	0	C	12	a	12
NDAYANE	0	0	0	18	0	18
GUEREO	0	0	0	27	0	27
NGAPAROU	0	1	0	C	0	1
M*BOUR	3	0	4	5	0	12
POINTE SARENE	0	0	a	2	a	2
JOAL	0	3	1	0	c	4
NDANGANE	0	0	0	2	C	2
DJIRNDA	0	1	1	i	C	3
BASSAR	0	5	0	8	C	13
BASSOUL	1	18	5	5	a	29
MOUNDE	0	0	0	2	C	2
DIDNEWAR	0	0	3	i	0	
NIOIDIOR	0	0	0	7	a	7
MISSIRAH	0	0	0	i	a	
DIANNAH	0	0	a	i	0	1
TOTAL	49	28	24	436	20	557

TABLEAU XIII.- Région d'origine des migrants, septembre 1981

ORIGINE	S.T.	F.M.E.	S.P.	P.M.L.	P.V.L.	TOT.
GRANDE COTE	29	a	1	307	15	356
CAP VERT	16	0	2	49	1	78
PETITE COTE	3	2	5	52	a	64
SINE SALOUM	1	24	b	27	0	58
CASAMANCE	0	0	0	1	0	1
TOTAL	49	28	24	436	20	557

TABLEAU XIV.- Parc piroguier sénégalais selon
l'origine des pirogues, septembre 1981

ORIGINE	S.T.	F.M.E.S	P	P.M.L.	P.V.L.	TOT.
SAINT-LOUIS	135	0	1	972	63	1171
PILOTE	0	0	0	13	0	13
TASSINIÈRE	3	0	0	8	0	11
MOUIT	0	0	1	6	0	7
DÉGOUNIAYE	0	0	0	0	9	9
MBAO	0	0	0		11	12
TARE	0	0	0	3	0	3
OIOGO	0	0	0	9	0	9
FAS BOYE	3	0	0	49	0	52
KAYAR	22	0	5	153		187
CAMBERENE	3	0	1	a	0	4
YOFF	2	0	19	161	37	219
NGOR	0	0	2	70	4	76
OUAKAM	0	0	0	81	15	96
SOUMBEDIOUNE	6	0	2	206	7	221
ANSE BERNARD	0	0	1	29	20	50
DEL AIR	0	0	2	37	27	66
HANN	52	0	4	28	9	93
THIAROYE / MER	6	0	5	44		56
GRAND MBAO	0	0	9	20	1	30
RUF-KEURY SOUP	6	0	8	110	32	156
BARGNY	33	0	13	a	22	76
SENOHOU	4	0	6	20	23	47
Y ENNF	0	0	2	90	24	116
NIANGAL	10	0	6	23	29	68
TOUBAB DIALAO	0	0	1	17	16	34
NDAYANE	0	0	0	67	20	87
POPENGUINE	0	0	2	5	4	11
GUEROE	0	1	3	34	15	53
SOMONE	0	0	1	12	0	13
NGAPAROU	0	2	0	21	8	31
SALI PORTUGAL	0	0	0	12	8	20
SALI NIAKHAL	c	0	1	10	1	12
M*BOUR	117	3	6	264	21	411
TROPICAL	c	0			7	11
NIANING	0	0	5	36	4	43
POINTE SARENE	0	0	0	45	8	53
WARANG	0	0	0		2	3
JOAL	49	3	b	208	9	275
PALM.FACAO	0	1	3	1	0	5
PALM.SAMSAH	0	0	3		0	4
PALM.DIAKHANOR	0	0	10	6	0	16
NDANGANE	0	0	21	30	2	53
FUMELA	0	0	0	1	0	1
DJIRNOA	0	1	5	7	0	13
BASSAR	0	5	0	30	2	37
BASSOUL	1	37	5	7	0	50
MOUNDE	0	a	0	2	0	2
DIONEWAR	4	10	0	54	0	68
NIODIOR	40	1	0	30	11	82
MISSIRAH	0	5	0		c	6
SIPO	0	0	3	2	0	5
BETANTI	0	10	12	35	0	57
OI ANNAH	0	0	0	1	0	7
KAFOUNTINE	0	0	0	3	0	3
PTE ST.GEORGES	0	0	1	6	0	7
ZIGUINCHOR	0	0	5	13	0	13
ELINKINE	0	0	3	14	0	17
BOUDIEOÏÈTE	0	0	0	5	0	5
TOTAL	496	79	173	3123	479	4350

TABLEAU XV.- Flottilles régionales, septembre 1981

ORIGINE	S.T.	F.M.E.S	P.	F.M.L.	P.V.L.	TOT.
GRANDE COTE	163	0	7	1208	90	1468
CAP VERT	122	0	75	944	267	1408
PETITE COTE	166	9	25	716	107	1023
SINE SALOUM	45	70	62	207	15	399
CASAMANCE	0	0	4	43	0	52
TOTAL	496	79	173	3123	479	4350

TABLEAU XVI.- Destination des migrants, avril et septembre 1981

DESTINATION	S.T.		F.M.E.		S.F.		P.M.L.		P.V.L.		TOT.	
	AVR.	SEP.	AVR.	SEP.	AVR.	SEP.	AVR.	SEP.	AVR.	SEP.	AVR.	SEP.
DEGOUNIAYE	0	0	0	0	0	0	1	0	0	a	1	0
THIOUGOUNE	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	9	2
FAS BOYE	0	1	0	0	0	0	9	0	0	0	0	1
MBORO	0	0	0	0	0	1	0	21	0	0	0	22
KAYAR	72	24	0	0	4	3	278	134	13	16	367	177
YOFF	1e	0	0	0	0	0	16	0	c	0	32	0
OUAKAM	0	0	0	0	0	0	7	c	0	0	7	0
SOUMBERE DOME	0	0	0	0	0	0	24	12	0	0	24	12
ANSE BERNARD	0	0	0	0	0	0	0	11	c	3	0	14
BEL AIR	0	0	0	0	0	0	0	9	0	1	0	10
HANN	22	9	0	0	0	0	0	34	0	0	22	43
THIARROYE / MER	14	5	0	0	0	0	0	0	0	0	14	5
RUF. KEURY SOUP	20	0	0	0	0	10	8	28	0	0	28	38
M*BOUR	0	9	0	4	0	0	13	52	0	0	13	65
TROPICAL	0	0	0	0	1	a	0	1	0	0	1	1
NIANING	0	0	0	0	2	0	0	1	0	0	2	1
POINTE SARENE	0	0	0	0	0	4	0	0	0	0	a	4
MOOBIENNE	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0
JOAL	18	1	63	23	1	0	236	92	0	0	318	116
OJIFERE	0	0	0	1	0	1	0	19	0	0	0	21
DIONEWAR	0	0	0	0	0	0	1	0	0	a	1	0
MISSIRAH	0	0	0	0	1	0	30	0	0	0	31	0
ABENE	0	0	0	0	0	0	44	9	0	0	44	9
DIANNAH	0	0	0	0	0	0	7	0	c	0	7	0
KAFOUNTINE	0	0	0	0	0	0	115	0	0	0	115	0
PTE ST. GEORGE S	0	0	0	0	0	5	0	4	0	0	0	9
ZIGUINCHOR	0	0	0	0	0	0	0	6	0	0	0	6
ELINKINE	0	0	0	0	0	0	3	1	0	0	3	1
SOUDIEDIETE	0	0	0	0	0	0	2	0	a	0	2	0
TOTAL	162	49	63	28	10	24	794	436	13	20	1042	557

TABLEAU XVII.- Migrants dénombrés dans chaque région, avril et septembre 1981

DESTINATION	S.T.		F.M.E.		S.P.		P.M.L.		P.V.L.		TOT.	
	AVR.	SEP.	AVR.	SEP.	AVR.	SEP.	AVR.	SEP.	AVR.	SEP.	AVR.	SEP.
GRANDE COTE	72	25	0	0	4	4	288	151	13	16	377	202
CAP VEUT	72	14	0	0	0	10	55	94	0	4	127	122
PETITE COTE	18	10	63	27	5	4	249	146	0	0	335	187
SINE SALOUM	0	0	0	1	1	1	31	19	0	0	32	21
CASAMANCE	0	0	0	0	0	5	171	20	0	0	171	25
TOTAL	162	49	63	26	10	24	394	436	13	20	1042	557